

Consignes pour interviews mutuelles

« J'interroge un / une camarade pour pouvoir le / la présenter à la classe. »

Durant une minute, tu pourras interroger ta voisine / ton voisin sur son passe-temps favori (qu'il s'agisse d'un sport ou d'une collection) en prenant quelques notes (= sans écrire de phrases). Tu dois te renseigner

- sur ce que c'est (si c'est une activité que tu ne connais pas),
- sur le temps qu'elle / il y consacre,
- sur le lieu où cela se pratique,
- sur les meilleurs résultats obtenus ou sur une réussite notoire dans ce domaine (c'est-à-dire quelque chose dont elle / il peut être fière / fier).

CONSTATS

« Je résume ce que j'ai appris sur l'interview. »

La personne qui pose des questions s'appelle l' INTERVIEWEUR ; c'est un JOURNALISTE qui recueille des INFORMATIONS non pas pour lui-même mais à l'intention d'un AUDITOIRE qui peut être présent ou non lors de l'interview. La personne qui répond aux questions s'appelle l' INTERVIEWÉ ; c'est quelqu'un qui connaît mieux le sujet que le public à qui s'adresse l'interview. Elle est censée apporter des ÉLÉMENTS nouveaux, intéressants pour ce public qui se pose des QUESTIONS sur le THÈME abordé.

Une INTERVIEW consiste donc à QUESTIONNER une personne qui a quelque chose à dire sur un sujet. Pour cela, il est important de PRÉPARER des questions pertinentes, d' ÉCOUTER ce qu'elle dit, de façon à pouvoir OBTENIR des explications / compléments.